

Compte rendu

Objet de la réunion : Rencontre d'information sur le Réseau express métropolitain (REM)

Date et heure : 10 juin 2019, 18h à 21h30

Lieu : Sheraton Laval, 2440 Autoroute des Laurentides, Laval

La rencontre en bref :

- Environ 100 participants
- Environ 40 questions posées par le public lors de la période de questions
- 7 intervenants présents pendant la séance d'information et la période de questions :
 - o Virginie Cousineau, directrice affaires publiques, bureau de projet REM
 - o Jean-Philippe Pelletier, directeur adjoint réalisation, bureau de projet REM
 - o Denis Andlauer, directeur opérations, bureau de projet REM
 - o Giovanni Cipolla, directeur de segment, NouvLR
 - o Simon Charbonneau, conseiller affaires publiques et relations média, ARTM
 - o Caroline Larose, porte-parole du MTQ
 - o Pierre Guillot-Hurtubise, facilitateur

La rencontre s'est déroulée en deux temps :

- Portes ouvertes avec panneaux thématiques – de 18h à 19h
- Séance d'information, suivie d'une période de questions du public – de 19h à 21h30

La présentation partagée lors de la séance d'information a porté sur :

- Le contexte du projet
- Les travaux réalisés, en cours et à venir en 2019
- La stratégie d'atténuation transitoire en transport collectif

Les interventions du public pendant la période de questions ont porté sur des sujets variés, en particulier les suivants :

- Les détails sur les navettes d'autobus et les mesures de transport actif lors de la période transitoire
- Le bruit qui sera causé par les travaux du REM ainsi que son opération
- La prise en compte des crues et des débits d'eau pour les travaux qui s'effectueront dans l'eau

L'enregistrement vidéo de la séance d'information est disponible au lien suivant :

<https://www.youtube.com/watch?v=x9UkcrbvA5Y&t=7s>

La documentation présentée pendant la soirée, est disponible au lien suivant :

<https://rem.info/fr/evenements>

Enfin, une synthèse des questions soulevées par le public lors de la période de questions, et des réponses fournies par les intervenants, est présentée ci-dessous.

Questions	Réponses
<p>Il n'y a pas de station à la jonction des quatre segments du REM. Pouvez-vous expliquer? Par exemple, est-il possible d'aller à l'aéroport à partir de Deux-Montagnes?</p>	<p>Le REM est formé d'un tronc commun allant de la Rive-Sud jusqu'à Bois-Franc. À partir de la station Bois-Franc, le REM se divise en trois branches. Ainsi, il n'est pas possible de partir d'une branche pour aller directement à une autre; il faut passer par Bois-Franc, qui agit comme une station de correspondance.</p> <p>Par exemple, une personne partant de la station Sainte-Dorothée du REM pour aller à l'aéroport doit descendre à la station Bois-Franc, puis de là, prendre l'autre branche qui va à l'aéroport.</p> <p>L'endroit où les segments du REM se rejoignent (appelé la jonction de l'Ouest) s'apparente à un échangeur d'autoroute, avec des rails qui passent en dessous et au-dessus.</p> <p>Pour plus de détails, la carte du REM est affichée sur le site Internet : https://rem.info/fr</p>
<p>Quand vous concevez le REM, prenez-vous en compte les préoccupations citoyennes? Êtes-vous au courant des discussions qui ont lieu avec les différents paliers gouvernementaux?</p>	<p>Nous sommes bien au fait des préoccupations sur l'intégration urbaine du REM. Nous avons eu plusieurs rencontres et poursuivons encore les discussions avec les autorités municipales à ce sujet.</p>
<p>Vous dites que vous êtes en discussion avec les autorités municipales.</p> <p>Or, les gens avec qui nous sommes en contact n'ont pas été consultés depuis plusieurs mois. C'est surtout avec le niveau politique que vous travaillez?</p>	<p>Nous collaborons tant avec les élus qu'avec la fonction publique.</p> <p>Une loi a été votée à l'Assemblée nationale pour encadrer la réalisation du REM. Celle-ci prévoit des modalités pour les discussions avec les différentes municipalités.</p>
<p>Quelle sera l'emprise réelle des rails du REM sur le pont traversant la rivière des Prairies? Est-ce que les voies du REM utiliseront plus d'espace que la voie ferroviaire actuelle?</p> <p>Il serait intéressant que le REM soit situé plus à l'ouest, afin de l'éloigner des résidences.</p>	<p>L'emprise du REM est de 10 mètres de large, elle s'inscrit dans les mêmes limites que l'emprise ferroviaire actuelle.</p> <p>L'endroit exact où seront situés les rails demeure à déterminer, puisque la conception n'est pas rendue à cette étape.</p>
<p>Concernant les mesures d'atténuation pour le transport collectif, il serait intéressant d'avoir plus de mesures encourageant les transports actifs, par exemple des stations sécurisées pour les vélos.</p> <p>Est-ce que ces mesures d'atténuation seront temporaires ou permanentes? Si elles sont</p>	<p>Il y aura plus de détails lors de l'annonce en septembre. Votre commentaire sera considéré. Les mesures de transport actif pourraient commencer à la fin de l'hiver.</p> <p>Au sujet de la permanence des mesures, le gouvernement prévoit en effet un réseau de voies réservées sur les autoroutes. Ce sont des</p>

Questions	Réponses
<p>permanentes, elles pourraient être encore plus ambitieuses.</p>	<p>projets présentement à l'étude.</p>
<p>Je suis inquiet du passage à niveau sur la rue des Cèdres qui aura une hauteur de 4-5 mètres en arrière de ma résidence. Est-ce que cela est définitif?</p>	<p>Ce qui a été présenté ce soir pour le passage à niveau est le projet de référence rendu public en 2016.</p> <p>Nous sommes bien au fait des préoccupations et demandes. Les discussions se poursuivent avec les autorités municipales et autres parties prenantes.</p>
<p>Il y a deux ans, vous avez dit qu'il n'y aurait pas d'impact sur la ligne Deux-Montagnes. On voit aujourd'hui que c'est loin d'être le cas. Qu'est-ce qui explique ce changement?</p>	<p>Effectivement en 2016, nous voulions maintenir la ligne Deux-Montagnes ouverte tout au long des travaux. Nous pensions que c'était faisable.</p> <p>En ce moment, nous menons des travaux dans certains secteurs alors que la ligne demeure ouverte.</p> <p>Or, tous nos experts de sécurité nous indiquent qu'à partir du moment où le chantier prend de l'ampleur, le risque pour les travailleurs ainsi que les usagers du train devient trop important pour maintenir la ligne ouverte, sans mettre des gens en danger.</p> <p>L'interruption du service a été planifiée le plus tard possible, soit à partir de janvier 2020.</p>
<p>Pourquoi faites-vous varier la hauteur du REM, plutôt que conserver la même hauteur tout le long? J'ai l'impression que cela ressemblera à des montagnes russes.</p>	<p>L'objectif est que le REM demeure au niveau du sol, le plus possible. C'est pour cette raison que le REM n'est pas aérien tout au long du trajet.</p> <p>Nos analyses indiquent qu'il y a un bon niveau de confort. Il n'y aura pas de sensation d'être dans un manège.</p>
<p>Si je comprends bien, il n'y aura pas d'autobus sur l'île Bigras. Dois-je me rendre ailleurs pour prendre une navette d'autobus?</p>	<p>Jusqu'en juillet 2021, les navettes ferroviaires demeurent en place pour vous amener jusqu'à la gare Bois-Franc où des navettes vous amèneront à la station de métro Côte-Vertu. Cela demeure l'option la plus rapide pour se rendre au métro.</p> <p>De juillet 2021 jusqu'à l'activation complète du REM, ce seront des navettes d'autobus. Il y en aura effectivement à partir de votre gare.</p>
<p>Combien coûtera mon titre de transport avec les navettes d'autobus?</p>	<p>Cela est toujours sous étude, par l'Autorité régionale de transport métropolitain</p>

Questions	Réponses
<p>Même si la branche est de la ligne orange est congestionnée, serait-il possible de prévoir des autobus allant au métro Montmorency pour les gens qui préfèrent cette option?</p> <p><i>*Une autre personne a aussi demandé si des navettes d'autobus se rendront ailleurs qu'à la station Côte-Vertu.</i></p>	<p>Notre objectif est de maximiser l'utilisation de la branche ouest qui a encore de la capacité, contrairement à la branche est qui est saturée.</p> <p>Nous considérons l'ensemble des usagers. L'option de rabattre les navettes sur la branche est causerait des impacts pour les usagers du métro puisque cette ligne est déjà saturée.</p>
<p>Concernant les navettes d'autobus entre Bois-Franc et Côte-Vertu, je suis septique qu'une voie réservée aux autobus puisse bel et bien être aménagée sur ce trajet. Quelles sont les options envisagées?</p>	<p>Les discussions sont en cours entre les services techniques de la municipalité de Saint-Laurent et les opérateurs du service à ce sujet.</p>
<p>À quelle date les rendus architecturaux de la gare Bigras seront dévoilés?</p>	<p>Nous estimons que dans un an (vers juin 2020), la conception sera suffisamment avancée pour dévoiler les rendus architecturaux.</p>
<p>Si vous remarquez que les trains du REM sont vides la fin de semaine, allez-vous moduler la fréquence?</p>	<p>Pour la fin de semaine, notre objectif est d'offrir la même fréquence qu'aux heures creuses, soit aux 15 minutes.</p> <p>Nous demandons à l'opérateur de surveiller la fréquence chaque jour. Nous pourrions ajuster le service au besoin, soit à la baisse si les trains sont vides, ou à la hausse s'il y a plus d'usagers que prévu.</p>
<p>Le REM est un projet complexe. Quel est votre niveau de confiance que vous allez respecter votre échéancier?</p>	<p>Dans notre entente avec le gouvernement, des délais sont fixés pour chaque étape du projet.</p> <p>Depuis le début du projet, les échéanciers ont été respectés à la lettre. Tous les mécanismes de gestion de projet et les efforts sont en place pour garder le cap sur l'échéancier. Ainsi, nous sommes très confiants.</p>
<p>Allez-vous mettre en service la ligne Deux-Montagnes d'un seul coup, ou progressivement station par station?</p>	<p>Nous mettons le REM en service par tronçon, et non station par station.</p> <p>L'une des raisons est la jonction de l'Ouest qui rejoint les voies vers l'aéroport et Sainte-Anne-de-Bellevue. Tant que cette jonction n'est pas réalisée, nous ne pouvons pas procéder à la mise en service de la ligne Deux-Montagnes.</p> <p>Également, il y a plusieurs aspects techniques à considérer, par exemple les postes électriques, ce qui empêche d'ouvrir une station à la fois.</p> <p>La séquence de mise en service prévoit une</p>

Questions	Réponses
	mise en service du tronçon entre la Rive-Sud et la gare Centrale en 2021, de la gare Centrale à la station Du Ruisseau en 2022, et du reste des antennes en 2023.
<p>Avez-vous considéré la géothermie dans les stations du REM pour réduire la consommation d'énergie et le bruit causé par les systèmes de chauffage et climatisation?</p> <p>Je suis déçu que cela n'ait pas été considéré.</p>	<p>Non, la géothermie n'a pas été retenue pour l'opération du REM. CDPQ Infra et Hydro-Québec ont des ententes commerciales. Ainsi, le réseau est alimenté par hydroélectricité.</p> <p>Concernant le bruit, le décret fixe des critères que nous devons respecter pendant la phase de construction ainsi que l'opération du REM.</p>
<p>Pourquoi n'avez-vous pas envisagé l'utilisation du vieux pont à Pierrefonds pour y faire circuler les navettes d'autobus allant à Côte-Vertu?</p>	<p>Ce sont les grandes lignes de la stratégie qui ont été dévoilées en janvier 2019. Pour ce qui est des options précises, celles-ci demeurent à l'étude. Rien n'est écarté d'emblée. Les détails seront dévoilés en septembre.</p> <p>Même lorsque ces détails seront annoncés, un suivi sera effectué et il sera possible de s'ajuster en continu.</p>
<p>Des forages sont en cours à l'entrée du golf. Pourquoi avoir déjà commencé ces forages? N'aurait-il pas été préférable d'attendre de connaître les détails de la future structure du REM?</p> <p>Par ailleurs, il n'est pas possible de fermer le golf pendant les travaux.</p>	<p>Les forages visent à déterminer la qualité et la capacité des sols. Ces travaux sont nécessaires peu importe la structure finale du REM.</p> <p>Le golf ne sera pas fermé. Puisqu'il n'y aura plus de service sur la ligne Deux-Montagnes, nous pourrions aménager un passage temporaire au niveau de la voie ferroviaire actuelle, le temps d'effectuer les travaux. Le golf pourra continuer ses opérations.</p>
<p>Quand la décision sera-t-elle prise au sujet de l'aménagement final dans le secteur du golf?</p>	<p>La conception ne sera pas finalisée avant l'été prochain. Les discussions se poursuivent.</p>
<p>Le tunnel Mont-Royal sera fermé pendant deux ans.</p> <p>Est-ce que cela signifie que la gare centrale sera elle aussi fermée pendant cette période?</p>	<p>Non. Les seules voies qui seront fermées sont les lignes 9 à 12 (Mascouche et Deux-Montagnes).</p>
<p>La structure du pont que vous appelez Rivières-des-Prairies-1 sera-t-elle suffisante pour pouvoir y aménager des voies pour piétons et vélos?</p>	<p>Oui. Le pont ferroviaire existant accueille déjà un train lourd plusieurs fois par jour. La capacité portante est donc suffisante pour les piétons et vélos.</p> <p>Nous avons offert aux villes de Montréal et Laval de reprendre la propriété du pont afin de créer un accès pour le transport actif. Le dossier est</p>

Questions	Réponses
	sous analyse du côté des deux villes.
<p>Les navettes d'autobus partant de l'Île Bigras et Sainte-Dorothée seront-elles être munies de supports à vélos?</p> <p>Le REM pourra-t-il accueillir les vélos en-dehors des heures de pointe?</p>	<p>Dans ce cas-ci, l'opérateur responsable de ces navettes est la Société de transport de Laval, auprès de qui vous pouvez transmettre cette demande spécifique.</p> <p>Concernant le REM, l'ensemble du réseau sera accessible aux vélos.</p>
<p>Pouvez-vous confirmer quelles seront les heures des travaux de construction du nouveau pont traversant la Rivière-des-Prairies?</p> <p>Les deux dernières fins de semaine, les travaux sur le pont existant étaient insupportables.</p>	<p>Nous souhaitons préciser que les travaux ayant eu lieu les dernières fins de semaine sont réalisés par exo.</p> <p>Pour le REM, il n'y a pas d'heures de travaux dans le contrat. Cependant, il y a des normes à respecter pour le bruit.</p> <p>La majeure partie des travaux sera la semaine, entre 7 h et 19 h. Cependant, certains travaux ne peuvent pas être réalisés lorsque des trains circulent près des voies; il faut donc les réaliser la fin de semaine. Il n'y aura aucun travaux de nuit.</p> <p>Des avis seront envoyés une à deux semaines avant le début des travaux, détaillant la nature, les heures et les impacts anticipés des travaux.</p>
<p>De quelle façon seront envoyés les avis de travaux?</p>	<p>Il y a plusieurs moyens : alertes SMS, distributions porte-à-porte, infolettres, médias sociaux, le site web du REM, etc.</p> <p>L'objectif est de diffuser au plus grand nombre.</p>
<p>Nous avons invité le bureau de projet du REM à rejoindre notre groupe Facebook, mais nous n'avons toujours pas de réponse.</p> <p>Qui s'en occupe?</p>	<p>Nous effectuerons les vérifications à ce sujet, le bureau de relations avec la communauté, au info@rem.info demeure le meilleur canal pour échanger avec notre équipe.</p>
<p>À la rencontre à Roxboro, on m'a indiqué qu'il serait possible d'obtenir le nombre de décibels du REM en opération. Est-ce possible d'obtenir ce chiffre?</p>	<p>Nous n'avons pas cette donnée ce soir. Nous sommes en train d'effectuer des modélisations sonores pour connaître l'impact sonore du REM lors de la période d'opération.</p> <p>Lorsque l'étude sera finalisée dans les prochains mois, elle sera communiquée.</p>
<p>Concernant les navettes d'autobus entre la gare Bois-Franc et Côte-Vertu, est-ce possible d'obtenir les détails avant septembre? Cette</p>	<p>Il y aura une série d'autobus qui attendront les usagers à la sortie du train, et qui feront un trajet en boucle entre la gare Bois-Franc et la station</p>

Questions	Réponses
<p>information est importante pour les usagers.</p>	<p>Côte-Vertu. L'objectif est qu'il y ait un toujours autobus en attente à la sortie du train, qui part une fois qu'il est plein.</p> <p>Pour déterminer le nombre d'autobus requis, nous travaillons à mieux connaître le nombre de personnes utilisant le train.</p>
<p>Je suis surpris que vous ne connaissiez pas le nombre d'usagers qui utiliseront les navettes. Pourquoi ne pas utiliser le nombre d'usagers actuels du train? Pensez-vous que des gens délaisseront le train?</p>	<p>Effectivement, il y aura des navettes d'autobus qui offriront un accès direct à partir des gares Roxboro-Pierrefonds et Sunnybrooke jusqu'à Côte-Vertu. Ainsi, ces gens pourraient choisir de ne plus prendre le train.</p>
<p>Pour les travaux prévus à partir de juillet 2019 à l'île Bigras (construction des jetées), allez-vous amener les équipements et matériaux par voie terrestre ou ferroviaire? Les ponts actuels ne sont pas solides pour y transporter du matériel lourd.</p> <p>De plus, où allez-vous entreposer le matériel sur l'île Bigras?</p>	<p>Un minimum de matériel et d'équipement sera transporté par voie terrestre pour construire une jetée. La jetée permettra ensuite de travailler dans la voie maritime pour construire le pont.</p> <p>Par ailleurs, il n'y aura pas d'entreposage massif à l'île Bigras. Les matériaux seront livrés juste à temps (et non à l'avance) de manière à limiter l'entreposage.</p>
<p>Concernant la construction des jetées, est-ce que le plan d'intervention en cas d'inondation sera rendu public?</p>	<p>Avant d'effectuer des travaux dans l'eau, NouvLR doit obtenir des autorisations de la part des ministères des Pêches et Océans ainsi que de l'Environnement. Ceux-ci ont un souci quant à la question des inondations.</p> <p>Je ne peux pas vous confirmer à ce moment-ci si le plan d'intervention sera rendu public.</p>
<p>Est-ce que la fréquence du REM sera aux 5 minutes dès le début de la mise en service?</p>	<p>En 2022, lors de l'ouverture jusqu'à la gare Du Ruisseau, la fréquence de ce tronçon sera aux 7 ½ minutes.</p> <p>Lors de l'ouverture jusqu'à Deux-Montagnes, la fréquence sera effectivement aux 5 minutes.</p>
<p>Le pont existant sur le Chemin du Bord-de-l'Eau se retrouve sous l'eau chaque année.</p> <p>Est-ce que votre nouveau pont sera lui aussi hors service chaque année lors des crues?</p>	<p>Pour l'instant, nous nous assurons d'aménager la nouvelle voie à la même hauteur que la voie actuelle. Les discussions se poursuivent avec la Ville de Laval à ce sujet.</p> <p>Les villes ont à décider si elles révisent les cotes de crues. Nous ajusterons la hauteur du REM en fonction de ces révisions, s'il y a lieu.</p>
<p>Le Chemin du Tour est lui aussi noyé chaque année. Nous proposons donc de condamner cet accès routier. Cela ferait en sorte que le</p>	<p>Nous prenons bonne note de votre proposition. La suggestion sera évaluée par notre équipe et discutée avec les parties prenantes dont la Ville</p>

Questions	Réponses
<p>seul passage routier disponible serait celui que vous allez aménager en vue de la mise en service du REM.</p>	<p>de Laval.</p>
<p>Quel sera le chemin emprunté par les navettes d'autobus pour se rendre aux gares de Laval : Chemin du Bord-de-l'Eau ou avenue des Bois?</p>	<p>Pour se rendre aux deux gares sur le territoire de Laval, le trajet à l'étude passe par l'avenue des Bois.</p> <p>Il n'y aura pas de nouveaux autobus circulant sur le Chemin du Bord-de-l'Eau.</p>
<p>Le train actuel qui contient 8-9 wagons est déjà plein à Sainte-Dorothée. Le REM aura moins de wagons. Comment expliquez-vous cela?</p>	<p>Puisque le REM circule aux 5 minutes, la logique devient celle du métro : vous vous ajoutez selon votre propre horaire, et non celui du train.</p>
<p>Mes inquiétudes concernent la construction du passage à niveau (pont #2) et l'enrochement que vous allez ajouter à cet endroit. Quel sera l'impact sur la libre circulation de l'eau?</p> <p>Est-ce que l'enrochement sera permanent ou temporaire?</p>	<p>Une étude hydraulique a été transmise pour validation aux ministères des Pêches et Océans et de l'Environnement. Cette étude vise à déterminer l'impact du passage à niveau sur les débits d'eau, afin d'éviter les problématiques.</p> <p>L'enrochement sera temporaire. Seuls les piliers du nouveau pont demeureront en place, et ils seront alignés avec les piliers existants afin de ne pas restreindre davantage l'écoulement de l'eau.</p>
<p>Face à chez moi, il y a un poste de pompage qui appartient à la Ville de Laval. Si, pendant vos travaux, le débit d'eau est restreint, il faut alors prévoir une pompe plus forte.</p> <p>Avez-vous une relation de travail avec la Ville de Laval à ce sujet?</p>	<p>Nous ne travaillons pas avec la Ville sur ce point précis. Nous en prenons note et ferons un suivi.</p>
<p>Si le REM connaît un grand succès et qu'il faut augmenter la fréquence, est-ce possible?</p>	<p>À l'ouverture, la fréquence sera 2 ½ minutes. Il serait possible de descendre à 90 secondes en effectuant des modifications mineures.</p>
<p>Lors de vos travaux dans l'eau, vous devrez installer des barrières flottantes pour retenir les déchets. Or, celles-ci peuvent créer des embâcles l'hiver. Ceci est à surveiller.</p>	<p>Cet élément fait partie de l'étude hydraulique transmise aux autorités pour validation.</p>